

Accès à la santé : du préventif au curatif, quelles avancées ?

Journée Interrégionale des
Maisons d'Accueil Spécialisées,
Foyers d'Accueil Médicalisé et Foyers de Vie
Bretagne et Pays de Loire
12 juin 2018, VANNES

Atelier n°2 Santé bucco-dentaire



[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

[illegible][illegible]

-

-



Atelier Santé Bucco-dentaire

Journée MAS-FAM-FV

12 Juin 2018

MPR PÔLE ST HELIER
54 rue St Hélier- CS 74330 - 35043 Rennes Cedex
☎ 02.99.79.49.68
Courriel : secrétariat@sdsbretagne.org

Causes du déficit d'accès à la santé orale

- **Multiplication des facteurs de risque**



tacles a la demande de soins

- **Formation insuffisante des soignants**



- **Offre de soins inadéquate au niveau préventif et curatif**

Conséquences du déficit d'accès à la santé orale



Patiente de 17 ans porteuse d'une paralysie cérébrale infantile , polycariée- CHU de Rennes

•RISQUES de

- Pathologies bucco-dentaires plus fréquentes, plus précoces, et d'évolution plus rapide que dans la population générale.
- Gencives inflammatoires avec saignements et douleurs.
- Caries et fractures dentaires.
- Perte prématurée des dents (délabrement,déchaussement)

•.... ce n'est pas une FATALITE !!!

PRESENTATION DU RESEAU (2007)

Un réseau de professionnels Praticiens libéraux,

Centres hospitaliers de proximité,

Centres hospitaliers universitaires,

Etablissements médico-sociaux.

Un réseau initialement effecteur de soins



SES MISSIONS

- ✓ Développer une prise en charge buccodentaire, spécifique, de qualité, adaptée à la personne handicapée et à la personne âgée en perte d'autonomie sur 4 niveaux de soins
- ✓ Aider les professionnels libéraux dans leur mission de santé publique face à des problématiques techniques et financières
- ✓ Participer à la formation des soignants
- ✓ Assurer la coordination et l'évaluation de la prévention et des soins.

MISSION N° 1: Un réseau ville-hôpital

4 relais de prise en charge

1. Centre d'hébergement du patient
2. Cabinet dentaire
3. Centre hospitalier de proximité (fauteuil + AG)
4. Centre hospitalo-universitaire

*Financé dans le cadre du FIR
(Fonds d'Intervention Régional)*



Singularité de la relation

PMS



MEOPA

AG



Relais de prise en charge de la ville à l'hôpital

moyens non
pharmacologiques et
pharmacologiques de
sédation

L'enjeu pour l'ARS

- Structurer un réseau REGIONAL handicap

- Dispositifs en **partenariat avec le secteur MS et sanitaire**
- Parcours de soins permettant l'accès à 1 ensemble de **soins coordonnés personnalisés** (diagnostic, curatif, préventif)
- Dispositif structuré, identifié et effecteur de **SOINS**

L'évolution du Réseau SDS

Cf. CPOM 2017 et Décision de prolongation de financement
au titre du FIR du 6 Mars 2017

Objectifs du projet du Réseau SDS Bretagne :

« contribuer au déploiement régional de l'accès aux soins dentaires pour la population à besoins spécifiques en synergie avec les moyens déployés dans les établissements de santé »

Objectifs d'évolution : « développer, par un **rapprochement avec le Réseau BPC** et en lien avec les acteurs concernés, d'une organisation en faveur de l'accès aux soins et des parcours coordonnés des personnes en situation de handicap au niveau régional ».

UNE MISSION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

- Lever les obstacles ENSEMBLE
- Mutualiser nos compétences

➤ Formation des soignants:

Formation des aidants: le rôle du chirurgien-dentiste

Messages de prévention: notre rôle à tous

Équipe soignante: un pas vers l'un, un pas vers l'autre



Aide à l'ouverture buccale pendant le brossage

➤ Formation des chirurgiens-dentistes

Connaissance des pathologies liées au handicap

Problématiques d'adaptation de prise en charge

Ergonomie, communication non verbale,

Prise en charge de la douleur...

Formation des soignants

Pas de « formations clés en mains »

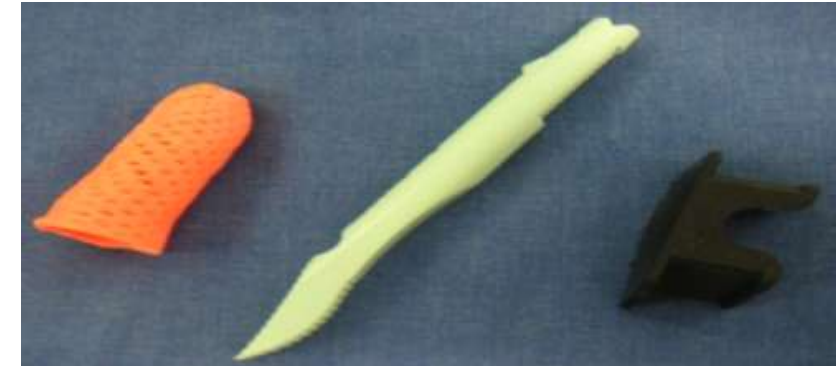
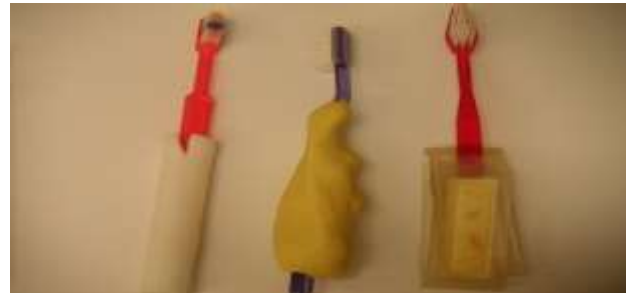
Se rencontrer pour:

- > déterminer les besoins/les attentes
- > s'adapter aux spécificités de chaque établissement, de chaque public

Des « Formations/Actions »

Individualisation de la prise en charge

- Adaptation pluridisciplinaire
- Mutualisation des compétences
- Supports techniques et ludiques



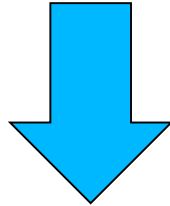
Projet de formation en cours: La plateforme HandiConnect

- **Plateforme de ressources et de modules de formation à distance** (Elearning) destinés aux professionnels de santé
- Elaborée par l'association **CoActis Santé**
(fiches SantéBD)

Le projet:

- Création d'un **module dentaire** par un groupe de travail réunissant **tous les acteurs de l'accompagnement et du soin buccodentaire** des personnes en situation de handicap
- Un projet inscrit dans les préconisations du **rapport ministériel Pascal Jacob** sur l'accès aux soins et soutenu par **l'ARS**

Projet en cours: La téléodontologie



Un projet qui s'inscrit dans la démarche partenariale
des **consultations dédiées** sur le territoire voulue par
l'ARS

Genèse du projet

- **L'ADAPEI 35** a été retenue dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'UNAPEI (2016-2019) pour participer à l'expérimentation de la télé-odontologie

Mise en place du projet

- Suite à la **Journée Régionale de Breizh PC** du 6/2/2018, création d'un **groupe de travail** pour structurer ce projet:
- **ADAPEI 35**
 - **Pôle MPR St Hélier**
 - **Réseau Breizh PC**
 - **Réseau SDS**

La téléodontologie

- **Ses +:**
 - évite les déplacements (économie temps, kms, personnel....)
 - rompt l'isolement
 - favorise les échanges pluridisciplinaires
- **Mais**
 - 1 atout supplémentaire dans la prise en charge
 - ... c'est tout!!!!

Son véritable atout:

- **Favoriser l'accès à la prévention dentaire:**
- 1 « photo » envoyée sécurisée
- 1 expertise par un chirurgien-dentiste
- 1 retour « en live »: rapport sur l'état buccodentaire, recommandations et au besoin orientation vers une prise en charge de soins adaptés

CONCLUSION

Garantir l'accès à la santé:
un **DROIT POUR TOUS...**

- **Croiser les regards** de tous les acteurs du champ du handicap
- **Partager** nos constats et nos analyses
- Rechercher **collectivement** les leviers qui vont nous permettre d'avancer.



Nous sommes à votre écoute.

- **Merci de votre attention**

Acso dent

Pays de la Loire

Accès aux soins et à la santé bucco-dentaires
pour les personnes en situation de handicap

UN SOURIRE POUR TOUS !



L'ACCÈS À LA SANTÉ :
UN DROIT POUR TOUS !

et pourtant...

État des lieux

**L'accès à la santé pour les personnes en situation de handicap :
un parcours du combattant !**

- Une accessibilité peu développée
- Des professionnels soignants peu formés à la Prévention face au handicap
- Des professionnels du médico-social souvent mal informés et mal orientés

État des lieux

- Des difficultés, notamment pour les personnes déficientes intellectuelles à comprendre les enjeux et l'intérêt de la prévention bucco dentaire
- La maladie fait peur aux personnes handicapées et le handicap fait peur aux soignants : deux mondes qui se comprennent difficilement
- Des difficultés pour les personnes déficientes intellectuelle à exprimer leur douleur, à reconnaître les signes d'une maladie
- Un manque de ressources pour payer les soins

Prendre soin de ses dents,
c'est important !



Pourquoi c'est important ?



Pour **sourire**



Pour être en **bonne santé**
et se sentir bien



Pour **manger**



Pour **ne pas avoir mal** à cause
des maladies bucco-dentaires



Pour **parler**



Pour avoir une **bonne haleine**

Comment faire ?

L'ABC des bonnes habitudes



A comme **alimentation**
équilibrée et sans grignotage.



B comme **brossage**
régulier et efficace.



C comme **consultation**
chez un chirurgien-dentiste
2 fois par an.

Exemple d'actions possibles :

la charte Romain Jacob (16/12/2014)

- **Valoriser l'image que la personne en situation de handicap a d'elle-même.**
 - connaître son corps, ses évolutions
 - savoir en prendre soin
- **Valoriser l'accompagnement**
 - associer les personnes qui accompagnent
 - place des associations pour faciliter l'accès à la santé
 - droit à être accompagné
 - reconnaissance du droit au répit

La charte Romain Jacob

- **Connaître et faire connaître les besoins**
 - avoir des outils partagés
 - privilégier l'expression des personnes
- **Intégrer la santé dans le parcours de vie**
 - la prise en compte de la santé comme un élément de l'autonomie et de la citoyenneté
 - participer à l'accès à l'hygiène, la prévention, les dépistages,
 - accompagner vers les soins
 - former le personnel des établissements et service

La charte Romain Jacob

- **Organiser l'accès aux soins, à la prévention**
 - adaptation du matériel
 - accompagnement de qualité
 - explication des soins compréhensible
 - coordination des interventions
- **Faciliter les soins ambulatoires**
 - soins de proximité
 - important de développer des lieux de soins complémentaires sur un territoire le plus respectueux du lieu de vie.

Autre exemple d'actions :

Acsodent Pays de la Loire

Faciliter l'accès à la santé et aux soins bucco-dentaires pour les personnes vivant avec un handicap, via :

- **La prévention à l'hygiène et à la santé bucco-dentaires**
- **La promotion et la mise en œuvre d'actions et d'outils de sensibilisation et de formation pour les personnes, leurs familles et les professionnels**
- **L'aide au développement d'une offre de soins adaptés**

ACSODENT PAYS DE LA LOIRE : MISE EN ŒUVRE D'UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE



PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

État de santé bucco-dentaire
très nettement **inférieur**
à la population générale.



**Difficultés d'accès aux soins
et la santé**, y compris dans
le domaine bucco-dentaire.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Peu ou **pas formés** au handicap.



Le handicap ?

PROFESSIONNELS DU MÉDICO-SOCIAL ET FAMILLES

Souvent **mal informés**.



Qui, comment, quoi ?

CONTEXTE



- La Charte Romain Jacob



- La Charte Romain Jacob de la Santé bucco-dentaire



- Le Plan d'action régional en faveur de l'accès à la santé et aux soins des personnes en situation de handicap.

1990-2015 : UNE INITIATIVE LOCALE

1990 > 2004-2008 > 2009 > 2010-2015

2015-2017 : STRUCTURATION RÉGIONALE

UN NOUVEAU CONTRAT AVEC L'ARS POUR DEVENIR UN DISPOSITIF D'APPUI RÉGIONAL

- Des nouveaux statuts
- Une nouvelle gouvernance
- Une des priorités en 2017 : mise en œuvre des formations de CSO et des dépistages
- Un plan d'action avec 3 axes majeurs :



Prévention et formation



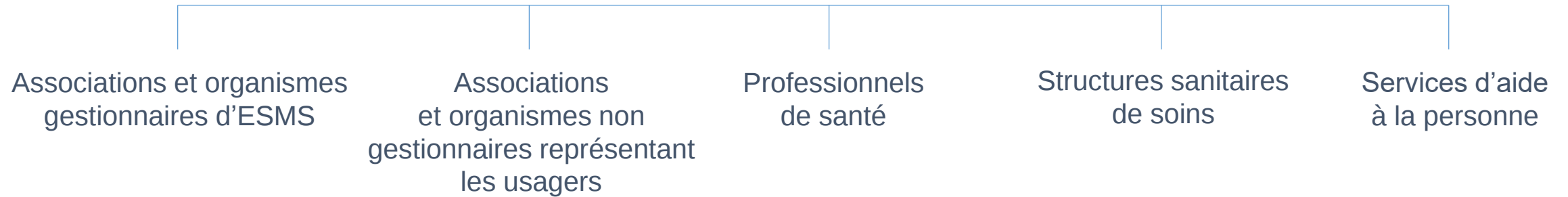
Communication et sensibilisation



Développement de l'accès aux soins

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 COLLÈGES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE



1 COLLÈGE DES INSTITUTIONNELS, AVEC VOIX CONSULTATIVE

MISSIONS PRIORITAIRES CONFIÉES PAR L'ARS

1 DÉTERMINER

avec les établissements, leurs besoins en dépistage bucco-dentaire et en formation.

2 VALIDER

le cas échéant, la programmation des dépistages et des formations.

3 PROMOUVOIR

la formation et la sensibilisation pour le personnel, les personnes accueillies et leurs aidants.

LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Contact*
entre **Acsodent PDL** (pilote)
et **structure gestionnaire**

*via sollicitation direct ou par un tiers



Signature
d'une **convention de partenariat**
entre la structure gestionnaire et Acsodent PDL



+

Adhésion de la structure gestionnaire
à Acsodent PDL

Envoi par Acsodent PDL,
d'un **questionnaire**
d'évaluation de besoins
aux ESMS désignés dans l'annexe
à la convention



À remplir **en ligne** 
1 par ESMS



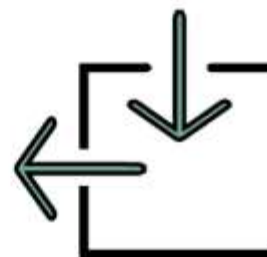
**Bilan : Acsodent PDL/structure
gestionnaire/ESMS/UFSBD**



Contact avec les ESMS
et **mise en oeuvre des actions**
(dépistage et/ou formation) par les UFSBD
N.B : En cas d'impossibilité des UFSBD de répondre
à certaines demandes d'ESMS, des priorités seront
déterminées par Acsodent PDL



Traitement des réponses
par Acsodent PDL et transmission
des informations aux UFSBD (via Dropbox)



LE DÉPISTAGE



Effectué
par un
chirurgien dentiste (UFSBD)



dans un
établissement



en présence
d'au moins
1 personne
(personnel soignant
ou CSO)



Une fiche
remplie pour chaque
résident dépisté



avec
le diagnostic



le besoin
en **soins**



le type de
prise en charge
préconisée



Sensibiliser



les **personnes**
accueillies et
le **personnel**



aux **bonnes pratiques**
et aux préconisations
en matières
d'hygiène bucco-dentaire



Permet une
orientation



et une
prise en charge



plus **efficace**

LES CORRESPONDANTS EN SANTÉ ORALE

POURQUOI ?

Développer la prévention
en matière de santé bucco-dentaire
au sein de leur établissement.



Améliorer la santé orale,



générale,



le respect, le confort
et la qualité de vie
des personnes accueillies.



QUI ?



Des professionnels motivés
qui auront un rôle
d'experts/coordonateurs.



> Coordonner

le suivi dentaire et effectuer
des évaluations de santé orale
des personnes accompagnées.



> Sensibiliser leurs collègues



> Mettre en place des projets/actions
de prévention pour les personnes
accompagnées.



COMPRENDRE ET S'INFORMER



Notre site : www.acsodent.org



Les fiches patients de l'UFSBD : <http://www.ufsbd.fr/espace-public/fiches-patients/>



Le guide de l'UNAPEI : « Les dents, prévention et soins »



Santé Orale et Soins Spécifiques : www.soss.fr



Application, vidéos et fiches Santé BD : <http://santebd.org/>



Application + outils : « Santé oral-SOHDEV » <http://sohdev.org/autisme-et-sante-orale>



Application : çATED et chaine Youtube : « çATED pour tes dents »



<http://www.agirpurlautisme.com/preparer-une-visite-chez-le-dentiste>

...



« Handicap et santé bucco-dentaire : mutualisons nos expertises ! »

Acsodent PDL
Bâtiment UC-IRSA - 2 rue Marcel Pajotin 49000 ANGERS
09 84 43 61 93 – acsodent@acsodent.org - www.acsodent.org